

Saviez-vous que...

- Dans le domaine des matières résiduelles, les résidus verts et alimentaires constituent, lorsqu'ils sont enfouis, la principale source d'émissions de gaz à effet de serre selon Recyc-Québec. La collecte des résidus alimentaires est donc une manière importante de lutter contre les changements climatiques.
- En participant à la collecte des résidus alimentaires vous réduirez le volume de votre sac à ordures de près de 30%. Vous contribuerez également à l'atteinte de l'objectif montréalais de récupération de 80% des matières d'ici 2019.
- Si vous êtes un adepte du compostage domestique, la collecte des résidus alimentaires vous permettra de vous défaire de la viande, des produits laitiers ainsi que des résidus de papier et de carton souillés tout en réduisant le volume de votre sac à ordures.

Bac brisé ou volé ?

Veillez communiquer avec le bureau Accès Montréal en composant le 311.

Conseils pratiques

- Déposez du papier journal et saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond de vos bacs pour en faciliter l'entretien et prévenir les odeurs.
- Égouttez vos déchets de table afin de ne garder que les aliments solides.
- Fermez hermétiquement votre bac de cuisine et votre bac brun afin qu'ils ne laissent pas passer d'odeurs.



CONCEPTION GRAPHIQUE : GB DESIGN STUDIO, MAI 2014 ILLUSTRATIONS : PAULE THIBAUT / WWW.LISEMADORE.COM

Renseignements

Réponses et conseils : 514 872-0122

info@ecoquartiersudouest.com

Accès-Montréal :  (dites « Sud-Ouest »)

ville.montreal.qc.ca/sud-ouest

Le Sud-Ouest
Montréal 

POUR UN
SUD-OUEST
DURABLE 

Collecte des résidus alimentaires

Bientôt dans votre secteur!

Le Sud-Ouest
Montréal 



Matériel fourni

PETIT BAC POUR LA CUISINE

Facile à ranger et à nettoyer, il vous permettra d'accumuler les matières générées durant la journée et ainsi limiter les allées et venues entre la cuisine et le bac brun à l'extérieur.

BAC BRUN DE 47 LITRES

Il sert à recueillir les matières du bac de cuisine, en prévision de la collecte hebdomadaire des résidus alimentaires.

Il se place à l'extérieur du domicile, si possible à l'ombre.

Pour éviter d'attirer des animaux indésirables, fermez bien le couvercle de votre bac à l'aide du loquet et ne laissez pas de sacs à l'extérieur de celui-ci.

Afin de prévenir l'accumulation de liquide et les odeurs, doublez le fond du sac avec du papier journal ou du carton.

QUELS SACS UTILISER ?

Seuls les sacs de papier et les sacs compostables certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ 9011-911 ou ISO-CANBNQ0017-088) sont acceptés.

Recherchez ces logos :



Vous trouverez, dans le bac, des échantillons de sacs compostables pour en faire l'essai. Vous pourrez ensuite vous en procurer dans les pharmacies, quincailleries, épicerie, et autres commerces de l'arrondissement.

L'utilisation de sacs compostables dans le bac est fortement recommandée car elle peut en faciliter l'entretien. Il existe des sacs compostables pour le petit bac et pour le grand bac.

Attention! Les sacs non certifiés par le Bureau de normalisation du Québec ne sont pas admis dans la collecte. (sacs de plastique, sacs oxobiodégradables, etc.)



Matières acceptées

ALIMENTS CRUS OU CUIITS

- Viande avec les os et le gras
- Résidus de table et aliments périmés
- Fruits et légumes
- Fruits de mer, poisson avec les arêtes, crustacés
- Œufs et coquilles
- Produits laitiers solides (fromage, beurre, et yogourt)
- Résidus de thé, de tisane ou de café, avec les sachets ou les filtres en papier
- Produits céréaliers tels que pain, gâteau, céréales, pâtes, etc.
- Desserts et sucreries

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Essuie-tout, nappes de papier, papiers-mouchoirs et serviettes de table
- Vaisselle de carton souillée
- Emballages de nourriture (parties souillées seulement des boîtes de pizza, papier à muffins, etc.)
- Papier journal, en petite quantité, pour aider à absorber l'humidité

Matières refusées

- Sacs en plastique ou oxobiodégradables
- Liquides (soupe, lait, jus, café, etc.)
- Résidus verts (de jardinage, de gazon, branches, etc.)
- Litière pour animaux
- Couches et serviettes hygiéniques
- Déchets domestiques
- Matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal, etc.)
- Poussière
- Résidus domestiques dangereux, comme la peinture et l'huile à moteur
- Bouchons de liège
- Cendres de bois refroidies
- Cheveux et poils d'animaux



Heure et lieu de dépôt

Entre 5 h et 8 h le matin de la collecte.

Les bacs bruns doivent être fermés et déposés à la limite de la propriété ou en bordure du trottoir en face de la résidence.

Notez que le bac brun doit être entreposé à l'arrière ou sur le côté de votre résidence entre les collectes.

